

Droit à la déconnexion des salariés : le rôle des élus

OBJECTIFS

- **Connaître et comprendre** le contexte de la déconnexion et ses enjeux
- **Connaître** les dispositions du "droit à la déconnexion" et les obligations de l'employeur
- **S'interroger** sur sa mise en œuvre pratique et organisationnelle au sein de l'entreprise
- **Développer** la réflexion afin d'élaborer des propositions pour améliorer les conditions d'exercice du travail des salariés
- **Préparer** la négociation

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

interaction, exercices, études de cas, théorie, mise en situation

ÉVALUATION DE LA FORMATION :

en fin de formation, un formulaire sera à compléter et permettra d'obtenir une attestation de fin de formation

ÉVALUATION DES STAGIAIRES :

un quiz sera réalisé en fin de formation

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION :

elle sera remise après la fin de la formation

PUBLIC : les représentants du personnel

NIVEAU 1 • PRÉ-REQUIS : aucun

DURÉE : 1 jour (7 heures)

TARIF INTER : 350 € HT/jour

Contactez-nous pour connaître
notre tarif INTRA : 01 40 22 64 43 /
01 40 22 64 44 / 01 40 22 63 71

PROGRAMME

Introduction : les mutations du travail et les conséquences sur les conditions d'exercice du travail et la santé des salariés

- 1. Chiffres clés et description des nouvelles technologies appliquées au travail**
- 2. Enjeux du droit à la déconnexion**
- 3. Que dit la loi ? Rappel du dispositif légal, champ d'application**
- 4. Déconnexion oui, mais de quoi ?**
- 5. Les incidences de la crise de 2020 sur le débat (télétravail contraint et crise sanitaire et économique)**
- 6. L'existant : panel de mesures mises en place dans les entreprises**
- 7. Définir une démarche d'analyse de l'existant : quelle méthode ?**
- 8. Préparer la négociation : la signature d'un accord ou d'une charte**
- 9. Quelle démarche de négociation ?**
- 10. Quels pièges à éviter ?**